



fin de cdd et prime de fin de contrat

Par **micty**, le **09/12/2011** à **13:39**

bonjour,rnrnmon contrat à moi, s'est terminé le 25/11/11, et là, aujourd'hui, j'ai reçu un A/R comme quoi, je refusai le cdi proposé, alors que le jour de l'entretien (qqs jour avant la fin du cdd) le responsable du site n'a jamais mentionné le mot cdi, jamais il ne m'a parlé salaire. Le lendemain il me fait remettre de la main de ma responsable un document comme quoi je refuse son offre de cdi. Je lui téléphone en lui disant que lors de l'entretien il n'a nullement été question de cdi. Il me répond que je ne suis pas obligé de signer ce papier et que ce n'est pas pour me pénaliser financièrement, qu'il n'est "pas aussi salaud" pour faire ça. De plus sur la lettre il est indiqué que je ne lui ai donné aucune explication alors que si, je lui ai dit pourquoi je refusais de renouveler: baisse de salaire par rapport à l'intérim, mauvaise ambiance entre les filles de la boîte...Donc voilà, il ne veut pas me payer mes indemnités de fin de contrat. Ai-je un recours par rapport à tout cela?

Par **pat76**, le **10/12/2011** à **17:58**

BonjourrnrnVous avez accepté ou refusé le CDI?

Par **micty**, le **12/12/2011** à **09:58**

et bien, vu qu'il ne m'avait pas parlé concrètement de cdi, ce jour-là, moi je mettais fin au contrat cdd. Il ne m'a jamais suggérer un cdi, il n'avait aucun document à me proposer et il ne m'a parlé salaire du tout.